

Protection des enfants dans les conflits armés : de l'ONU au terrain

Remarques de Bukeni Beck, Directeur d'AJEDI-Ka/Projet Enfants Soldats

Réunion ministérielle du Conseil de sécurité sur la protection des enfants dans les conflits armés

Le 24 juillet 2006

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance au gouvernement de la France pour avoir organisé ce débat et invité devant le Conseil de sécurité un représentant de la société civile de la RDC. J'aimerais, en particulier, remercier la Mission permanente de la France auprès des Nations Unies pour son remarquable leadership à la présidence du jeune groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants dans les conflits armés.

Je m'appelle Bukeni Waruzi. Je suis directeur d'AJEDI-Ka/Projet Enfants Soldats, une ONG congolaise œuvrant dans la région d'Uvira, dans le Sud-Kivu. Mon organisation est membre actif du réseau mondial Watchlist on Children and Armed Conflict, voué à la protection des enfants, à la surveillance et au rapport des abus.

Il me peine d'avoir à vous dire que dans la région de la région de L'Est de la RDC, de graves violations des droits des enfants perdurent et s'intensifient même, dans les milieux ruraux surtout. La raison en est simple : il n'y a personne, en ces endroits, pour les protéger.

L'action des Nations Unies en RDC s'est, certes, avérée bénéfique, mais elle reste de portée limitée. La réplique aux violations doit être renforcée dans les villes et jusque dans les campagnes, pour mettre fin au meurtre, à la mutilation et à la torture des enfants ; au recrutement d'enfants soldats ; aux attaques contre les écoles et les hôpitaux ; aux viols et autres violences sexuelles ; à la propagation du VIH/sida ; et pour assurer l'accès des enfants aux ressources humanitaires, y compris celles de soutien psychosocial.

La surveillance et le rapport des abus contre des enfants constituent un point de départ essentiel à l'assurance de leur protection. Notre devoir ne s'arrête cependant pas là. Il nous faut aussi faire face aux violations déclarées et mettre fin à l'impunité de leurs auteurs.

Il me paraît particulièrement troublant que, nous avons appris que des rebelles de Bunia continuent d'enrôler des enfants dans leur armée. « À quoi bon tous vos rapports et tableaux sur les abus dont souffrent nos enfants », me demandent les habitants de mon village, « si les coupables restent impunis ? »

Monsieur le Président, Excellences,

Aujourd'hui pourtant, grâce à la résolution 1612, le Conseil de sécurité et le système onusien dans son ensemble sont en mesure, comme jamais encore dans le passé, de traduire en justice des milliers de coupables pour leurs crimes contre l'enfance.

L'honneur me revient de vous présenter quelques recommandations pour transformer la vie des enfants en RDC :

- Le **Conseil de sécurité** se doit de mobiliser la volonté politique nécessaire, après tant d'années de promesses, à l'incrimination des coupables, et d'aider le gouvernement de la RDC à établir les tribunaux nationaux chargés d'arrêter et de juger les contrevenants aux droits des enfants.
- Il incombe aux **États Membres** d'appuyer le Conseil de sécurité et l'ONU, de sorte que les mesures définies pour améliorer la protection des enfants puissent être mises en œuvre.
- Les **baillieurs des fonds** peuvent assurer le financement d'organisations de surveillance et de rapport vouées non seulement au désarmement et à la démobilisation, mais encore à la réintégration à long terme, des filles combattantes surtout.
- Les **organismes de l'ONU** doivent du reste s'engager dans des partenariats égaux et transparents avec la société civile, pour la conduite de contrôles et rapports dans le but ultime d'une réponse adéquate aux violations déclarées.
- Le **Gouvernement de la RDC** doit se rassurer de la mise en application des sanctions prises par le Conseil de Sécurité envers les responsables des violations des droits des enfants.

La communauté internationale a déjà réalisé bien des progrès dans la lutte contre les terribles crimes perpétrés à l'encontre des enfants dans les conflits armés du monde. Les enfants de la RDC – et d'ailleurs – attendent cependant toujours que nous mettions fin aux assauts et à l'impunité qui permet à la violence de se perpétuer. Le moment est venu d'agir : ils ne peuvent plus attendre.

Merci, Monsieur le Président, du privilège que vous avez bien voulu m'accorder de m'adresser à cette importante session.